

EGLISE D'ANGLETERRE :—Pétition de l'évêque de Frédéricton et autres, demandant un acte autorisant le synode de cette église, au Nouveau-Brunswick, à s'unir au synode provincial du Canada, 71. Rapport de l'avis, 78. Bill du Sénat; Lu, 161. Renvoyé à un comité, 181. Rapporté, 212. Considéré en comité; Rapporté; Passé, 224. S. R., 305. (34 Vict., chap. 58).

ELECTIONS :

1. Bill pour établir des dispositions temporaires pour l'élection des députés aux Communes (Sir G. E. Cartier), 34. Renvoyé à un comité général, 54. Considéré, 81. Amendé; Rapporté, 232. Renvoyé de nouveau à un comité général et amendé; Diverses motions pour renvoyer de nouveau le bill à un comité général, rejetés, 237, 243, 244. Renvoyé de nouveau à un comité général et amendé; Rapporté, 242, 246. Passé, 247. Par le Sénat, avec des amendements, 286. Considérés et adoptés, 287. S. R., 306. (34 Vict., chap. 20).

2. Bill pour que la votation aux élections parlementaires se fasse au scrutin (M. Tremblay), 130. Ordre pour la seconde lecture, rescindé, 299.

3. Certificats de l'élection de nouveaux membres, par le greffier de la Couronne en chancellerie, 4, 134, 151.

4. BREFS ÉMIS DURANT LA VACANCE.

DIVISIONS ÉLECTORALES.	EN REMPLACEMENT DE	POUR QUELLE RAISON.
Missisquoi.....	Brown Chamberlin, Ecr.....	Nommé imprimeur de la Reine, L
Cité de Québec (Est)	Pierre G. Huot, Ecr.....	Résigné, 2.
Cumberland.....	L'Hon. Chas. Tupper.....	Nommé Présid. du Cons. Privé, 2.
Dellechasse.....	Napoléon Casault, Ecr.....	Do Juge, 2.
St. Hyacinthe.....	A. E. Kierzkowski, Ecr.....	Décédé, 3.
Colchester, N.-E.....	L'Hon. Adams G. Archibald.....	Nommé Lt.-Gouv. de Manitoba, 3.
Richelieu.....	Thomas McCarthy, Ecr.....	Décédé, 4.
Restigouche.....	Wm. D. Caldwell, Ecr.....	Do 4.

5. BREFS ÉMIS DURANT LA SESSION.

Hastings (Division Est).....	L'Hon. Robert Read.....	Appelé au Sénat, 30.
------------------------------	-------------------------	----------------------

ELECTIONS PROTESTÉES :

1. Comité général des élections :—Mandat de M. l'Orateur nommant les membres de ce comité, 39.

2. Motion—vu qu'il n'existe aucune disposition pour la décision des élections protestées de Manitoba, des mesures devraient être prises pour l'audition de témoins en cette province durant la vacance; Amendement, à l'effet de renvoyer les pétitions d'élection de Provencher et Selkirk (*infra*, 4, 6) au comité des privilèges et élections, pour qu'il fasse rapport sur la procédure à adopter à l'égard de ces pétitions, adopté, 276.